que valent vos trésors ?

L'histoire de Paris reproduite

Cette semaine, Baptiste de Blois soumet à notre expert Aymeric Rouillac une gravure représentant une vue extérieure de l'église Saint-André des Arcs.

Me Rouillac.
(Photo archives NR, J. Dutac)

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

L'estampe est un procédé d'impression qui trouve ses origines en Europe au 15e siècle. Inventé quelques décennies avant l'imprimerie de Gutenberg, l'estampe permet de reproduire des œuvres sur papier assez rapidement et participe à la diffusion de l'art partout en Europe. Au cours des 15e et 16e siècles, la technique utilisée est la xylographie : l'artiste grave une plaque de bois avec un burin, puis encre les reliefs. La plaque est pressée contre la feuille de papier et le dessin apparaît en contraste. Le plus célèbre représentant de cette technique est évidemment Albrecht Dürer, grand peintre et graveur allemand.

Une technique évolutive au fil des siècles

Au cours du 17e siècle, une nouvelle technique est employée pour créer des estampes : l'eau forte. Le procédé permet de réutiliser le support un plus grand nombre de fois que la plaque de bois. Le 18e siècle voit l'apparition de la couleur sur les estampes. Leur large diffusion permet de constituer une collection d'art à moindres frais, mais aussi aux reproductions scientifiques et architecturales de circuler largement. Enfin, au 19e siècle, l'apparition de la lithographie signe l'avènement de la reproduction, lui conférant une dimension presque industrielle. Au 20e siècle, les plus grands noms de la peinture, comme Picasso, utiliseront la gravure comme un support à part entière de leur art.

La gravure date probablement du 19e siècle.

L'estampe de Baptiste est probablement une aquatinte du début du 19e siècle. L'aquatinte est un procédé de colorisation qui consiste à appliquer des pigments de couleurs sur la plaque de cuivre qui viennent colorer le papier après avoir été chauffés. Le sujet est l'église Saint-André des Arcs, une ancienne église parisienne qui fût détruite au cours du 19e siècle. L'église changera de nom, et remplacera Arcs par Arts. Aujourd'hui, à l'emplacement de l'ancienne église se trouve la place Saint-André des Arts, dans le 6e arrondissement de la capitale.

Peu de rousseurs ou de traces d'humidité

La gravure de Baptiste semble en bon état. Cependant, comme nous l'avons vu, les estampes sont par nature, un moyen de diffuser le largement possibles les images. Il est probable que notre gravure ait été reproduite de nombreuses fois mais peut intéresser historiens et architectes. C'est pour cela que cette vue extérieure de l'église Saint André des Arcs pourrait trouver amateur aux alentours de **20** €. Suffisant pour commencer une collection d'estampes à la manière d'un gentilhomme du 18e siècle.

point chaud

Pourquoi le local des Restos du cœur à Mer ne sera pas inauguré ce matin ?

Tout était prévu pour 11 h ce samedi 8 octobre. Le local, mis à disposition par la mairie pour les Restos du cœur, restera vide. En cause ? Une incompréhension. Depuis le début de l'année, deux élus du conseil municipal de Mer travaillaient à cette ouverture, pérenne, particulièrement impliqués. Une situation que l'ancien administrateur délégué connaissait. Le nouveau, Daniel Bonheur, qui a pris ses fonctions le 23 septembre, ne l'entend pas de cette oreille. Puisque le règlement l'interdit. *« Une telle mise en cause du principe d'indépendance associative est évidemment inacceptable pour les Restos du cœur »*, indique-t-il. Dix-sept bénévoles avaient été réunis par ces deux élus. Aucun d'entre eux ne veut cependant prendre la responsabilité du local face à cette situation. Alors, mardi, Vincent Robin, maire de Mer a décidé d'annuler, une fois les statuts reçus. Une dérogation est-elle possible ? Quelqu'un va-t-il s'engager ? À Mer, on compte 93 bénéficiaires. Daniel Bonheur ne veut pas qu'ils soient pénalisés. Le local, faute de solution, pourrait trouver un autre usage.

Vanina Le Gall

en bref

ANIMATIONS

Pour Octobre rose dimanche

Marches. *Seigy*, parcours de 4 ou 9 km, départ groupé à 8 h 30, devant la salle des fêtes, 2, rue des Cordeaux. Participation : 3,50 € et vente de produits au profit de la Ligue contre le cancer. Renseignements : 02.54.75.12.31. *Selles-sur-Cher*, circuits de 10 et 15 km ; départ à partir de 8 h, devant la mairie. Dress code rose. Tarif : 4 €.
À moto. *Lamotte-Beuvron,* 4e balade rose de 90 km, départ à 14 h du parking de la salle des fêtes. Concert du groupe Missing, concours de la moto la mieux décorée. Tarif : 5 € par casque, reversés à l'association Le Gang des crânes rasés.

CONCERT

Le chœur Honegger aux RVH

Le chœur Honegger donnera un concert dimanche 9 octobre. Le programme sur le thème de l'océan est composé d'œuvres pour chœur et piano de Josef Rheinberger, Arthur Somervell et Vincent d'Indy. Ce concert aura lieu dans l'auditorium du conservatoire de Blois-Agglopolys, 14, rue de la Paix, à 11 h.

Accès libre.